

# INÉGALITÉS

## LES GOUROUS DE L'ÉGALITARISME, PÈRES DU CHÔMAGE ?

Le thème des inégalités a fait son apparition en début de l'année 2011 avec l'ouvrage *Pour une révolution fiscale* de Thomas Piketty. Nous devrions dire : a fait sa réapparition car les inégalités de revenus ont de tout temps constitué le fonds de commerce de la gauche dès qu'elle aborde une campagne électorale, la campagne électorale de 2012 ne fera pas exception.

Il se trouve que Thomas Piketty a publié sur Internet les résultats de ses travaux, considérables, qui démontrent à peu près l'inverse de ce qu'il entendait démontrer. Comme publié dans *Les Échos* du 31 mai\*, **les prélèvements obligatoires tels qu'ils sont analysés par Thomas Piketty sont fortement progressifs** et il faut un microscope pour aller trouver une dégressivité dans le dernier pour cent des revenus les plus élevés. Comme il faut une loupe au rapporteur d'un récent rapport du Conseil des prélèvements obligatoires\*\* pour trouver ces inégalités dans le dernier millième des revenus les plus élevés.

Et ces brillants cerveaux ne prennent pas en compte dans leurs calculs l'impôt-risque, les pertes supportées par ceux qui ont l'imprudence de financer les entreprises.

Mais Thomas Piketty et Emmanuel Saez ne font ici que récidiver, en reprenant les trucs d'une étude qui a fait leur gloire et le bonheur de tous les socialistes américains, démontrant que les inégalités n'avaient cessé d'augmenter aux USA. Démonstration qui s'appuie sur les déclarations d'impôt et qui néglige notamment l'évolution de la législation fiscale. Celle-ci explique à elle seule la variation trouvée et toutes les études de la Federal Reserve comme du Census Bureau confirment que **les inégalités ne se sont pas aggravées aux USA et se seraient au contraire réduites.**

Il faut cependant aller plus loin et se poser les questions suivantes : la croissance des inégalités est-elle indésirable ? Doit-elle être combattue ? Il s'agirait presque d'un dogme dans certains milieux imposant que l'inégalité est à proscrire. Nous montrerons qu'au contraire, **la croissance des inégalités peut être bénéfique car elle peut signer le succès d'une société innovante qui, par ses innovations, enrichit toute la population et combat le chômage.**

**Plutôt que de chercher à la loupe des inégalités là où il n'y en a pas, pourquoi ne pas travailler à faire de la France un pays de riches plutôt qu'un pays de frustrés ?**



\* « Fiscalité : l'erreur de M. Piketty ».

\*\* « Prélèvements obligatoires sur les ménages : progressivité et effets redistributifs », CPO, mai 2011.

# 1 Le mythe de l'imposition non progressive des revenus

12

S'il est un thème qui revient avec force depuis quelques mois dans la campagne électorale, c'est celui de la montée des inégalités et de l'injustice fiscale. Ce thème a été porté par un économiste, Thomas Piketty, et son livre *Pour une révolution fiscale* qui a eu pendant plusieurs mois les honneurs de toute la presse. Un honneur en partie justifié par le travail considérable de compilation de données économiques et statistiques – entièrement disponibles au lecteur – qui a été fait par Thomas Piketty et son équipe de l'École d'économie de Paris. Dommage qu'il ait voulu trop démontrer.

En effet, les résultats qu'il nous livre indiquent que les prélèvements français, tous prélèvements confondus, sont très progressifs, l'inverse de ce qu'il entendait prouver. La seule fraction qui semble combler ses vœux est le dernier centile de la population, les 500 000 Français qui ont les plus hauts revenus. Mais il faut un microscope pour détecter ces inégalités. Les inégalités de revenus ont de tout temps constitué le fonds de commerce des politiques à l'approche d'une nouvelle campagne électorale. Ce peut être à raison lorsque, après une très longue période de prospérité, des inégalités peuvent s'accumuler et des abus se développer au profit des plus riches qui ont su influencer le dispositif fiscal en leur faveur.

Mais l'on peut se demander si cela s'applique à la France qui, depuis 35 ans, a vu se succéder des gouvernements n'ayant qu'une idée : mieux redistribuer la richesse sans se préoccuper d'accroître le gâteau à répartir.

Rapidement, tous ceux qui se targuent d'avoir des idées ont rejoint cette campagne et l'idée que les prélèvements obligatoires français n'étaient pas assez progressifs et qu'il fallait une fusion CSG/IR, et même d'autres thèmes comme les inégalités nées du calcul de l'impôt au travers d'un quotient familial (voir encadré).

Ce qui est plus inquiétant, c'est de voir des institutions publiques qui se sont lancées sur un registre similaire. En l'occurrence, le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) qui, près de la Cour des comptes, est chargé de nous donner une évaluation aussi objective que possible de nos prélèvements. Certes, ce Conseil est plus neutre que le Conseil national des impôts qui l'avait précédé<sup>1</sup> et à ce titre le CPO s'est ouvert à des personnalités issues du secteur privé, mais en si petit nombre et avec surtout tellement d'autres responsabilités que l'on peut se demander si leur rôle n'est pas de servir d'alibi.

<sup>1</sup> Dans un rapport resté fameux, comparant les prélèvements obligatoires français et étrangers, il en était arrivé à la conclusion que les prélèvements français étaient dans la moyenne européenne ; il n'avait pas compté la CSG-CRDS dans les impôts puisque c'est plutôt un prélèvement social, ni dans les prélèvements sociaux puisque c'est plutôt un impôt...

## Les « enfants de riches valent-ils vraiment plus ? »

Thomas Piketty parvient dans un graphique<sup>2</sup> à faire apparaître le profit totalement injustifié que les plus riches tirent du fait d'avoir plusieurs enfants. Il faut cependant reprendre son souffle et se demander comment de tels écarts peuvent exister alors que, si avant 1981 l'augmentation du quotient familial grâce aux enfants pouvait en effet réduire considérablement l'impôt sur le revenu des plus hauts revenus, depuis 1983 cet avantage a été réduit à quelque 2 301 € (en 2010) par an et par enfant. On réalise alors que le graphique grossit cet écart pour faire apparaître une différence inférieure à 400 € à la fin de l'année<sup>3</sup>.

La même remarque vaut pour le débat lancé par Terra Nova qui, dans *Les Échos* du 16 juillet 2011, s'offusque qu'un ménage dont les deux parents gagnent le Smic (26 000 euros par an) n'économiserait que 672 € avec quatre enfants contre 10 029 pour un ménage, toujours avec quatre enfants, qui gagne 100 000 € : « On arrive à la situation absurde où un enfant de ménage aisé "vaut" plus qu'un enfant de ménage modeste. » Mais il s'agit là aussi d'une mystification car ce sont en fait les parents qui « valent » plus et qui paient plus d'impôts ; et il suffirait qu'au lieu que l'impôt sur le revenu soit nul pour la moitié des foyers français, il

soit sérieusement augmenté pour que la déduction des enfants des smicards « vaille » beaucoup plus. Ce n'est pas seulement le nombre d'enfants qui permet à un revenu riche de déduire plus, mais toute une série d'autres avantages comme le fait de déduire une auxiliaire de vie, la déduction de charges comme le PERP, les réductions de dons aux associations, les cotisations syndicales ou l'amélioration environnementale du logement. Quand on ne paie pas d'impôt parce que les revenus sont trop faibles, il n'est pas possible de déduire.

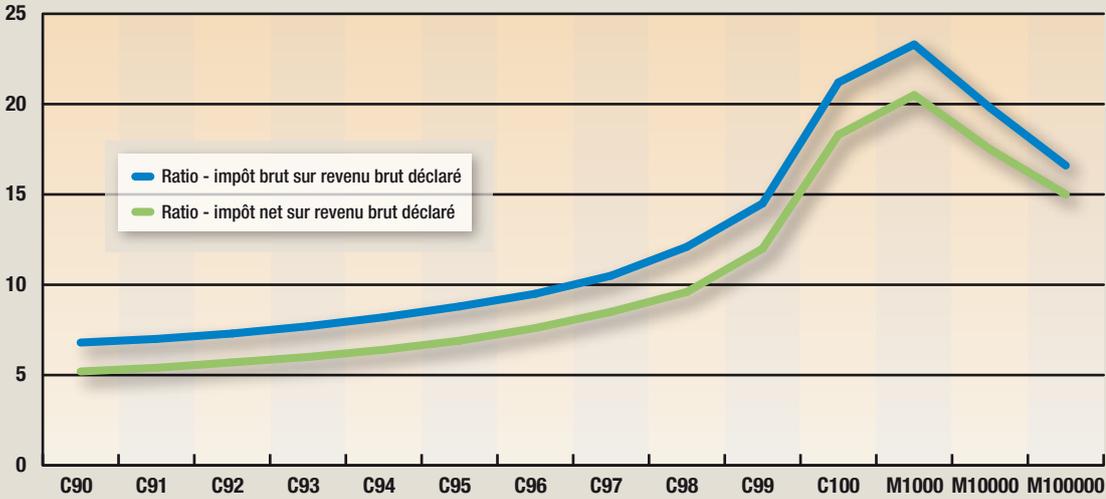
Individualiser les revenus en les calculant par personne, et non plus par ménage, est une astuce qui revient à accroître la dispersion des revenus taxables. Ainsi, au lieu de s'intéresser à la moyenne des revenus d'un couple ou d'une personne ayant quelqu'un à charge, c'est le revenu de chacune des personnes qui est prise en compte. Cette méthode diminue le revenu des personnes pauvres et accentue fortement le revenu des personnes très riches (exemple : dans l'hypothèse où M<sup>me</sup> Melinda Gates ne disposerait pas de revenus personnels notables, cela permettrait de faire apparaître des revenus doubles pour son mari).

<sup>2</sup> Voir graphique page 104 de son livre.

<sup>3</sup> Certes, quelques centaines d'euros sont énormes pour des Français au RMI. Mais ce sont des milliers d'euros qu'il faut leur rendre par une politique de création d'entreprises et d'orientation des riches vers la création de richesse, pas gratter quelques dizaines ou même centaines d'euros qui ne changeront rien aux revenus du RMIste ni à notre déficit.

Graphique 1

### Taux moyen de prélèvement sur le revenu brut fiscal déclaré par centile de revenu (dernier décile)

Source : CPO, données sur le revenu 2009 DGFiP, 6<sup>e</sup> émission.

Note : l'échelle est non linéaire s'agissant du 100<sup>e</sup> et dernier centile.

Lecture du graphique : les ménages du dernier décile ayant été classés, en abscisses, par centile de revenu croissant, la courbe en bleu représente le taux de prélèvement sur le revenu brut déclaré avant réductions et crédits d'impôt. La courbe en vert représente le taux de prélèvement sur le revenu brut déclaré après réductions et crédits d'impôt.

## Les inégalités ou comment grossir les écarts

Doit-on alors être surpris de voir, dans un rapport de 398 pages de mai 2011 intitulé « Prélèvements obligatoires sur les ménages progressivité et effets redistributifs », le rapporteur Antoine Guéroult, conseiller maître à la Cour des comptes, écrire « Or, l'appareil statistique fiscal ne permet pas de mesurer de façon intégrée l'imposition globale des revenus ou des patrimoines en isolant pour un même foyer l'IR, la TH, la taxe foncière, la CSG et les prélèvements connexes, les droits de mutation et autres impositions ou taxes comme l'ISF. »<sup>4</sup> et « La régressivité de l'IR au sommet de la distribution des revenus, liée au traitement consenti aux revenus de l'épargne, le caractère dégressif des cotisations sociales demeurant plafonnées, le fait que le taux d'imposition indirecte est d'autant plus faible que le revenu est élevé, conduit à ce que, tous prélèvements confondus, le **taux de prélèvement décroisse nécessairement**<sup>5</sup> au-delà d'un certain niveau de revenu. Même en excluant les cotisations dites "contributives" (retraite

Ce qui est plus inquiétant, c'est de voir **des institutions publiques** qui se sont lancées sur un registre similaire. En l'occurrence, le Conseil des prélèvements obligatoires.

et chômage) dont les montants (mais également les contreparties) sont plafonnés, cette dégressivité est probable, mais interviendrait alors plus loin dans la distribution. »<sup>6</sup>

Si l'appareil statistique ne permet pas d'affirmer quoi que ce soit, il y aurait cependant une « dégressivité probable » ? Étonnant de la part d'un magistrat de la cour qui se pique d'objectivité. Il est remarquable de voir les efforts qui sont faits pour aller découvrir des inégalités fiscales dans

## Taux moyen de prélèvement sur le revenu brut fiscal déclaré (dernier centile) – revenus 2009

Fractile de revenu brut déclaré	Nombre de foyers	Limite inférieure de revenu (en €)	Revenu brut déclaré (en Md€)	Impôt net (en Md€)	Taux moyen de prélèvement sur le revenu brut fiscal
1 %	352 335	130 336	82,385	15,660	18,3 %
0,1 %	35 233	360 309	26,697	5,471	20,5 %
0,01%	3 523	1 221 879	9,124	1,94	17,5 %
0,001%	352	4 229 586	2,990	0,448	15,0 %

Source : CPO, données DGFiP, 6<sup>e</sup> émission.

<sup>4</sup> Page 268.

<sup>5</sup> C'est nous qui le soulignons.

<sup>6</sup> Page 277.

la taxation de nos revenus et le microscope que sont allés chercher ces experts pour « débusquer de tels faits ».

C'est ainsi que le Conseil des prélèvements obligatoires publie le graphique 1 (page précédente) où le taux de prélèvement de l'IR commence à chuter non après le centile, mais à partir du dix millième (la dix millième fraction soit les 5 000 revenus les plus hauts).

Si l'on part du tableau précédent, il est apparent que pour conserver le taux d'imposition maximum de 20,5 % sur le dernier millième, il faudrait ajouter<sup>7</sup> 496 millions pour un produit net de l'IR en 2009 de 47,7 milliards (page 218), soit à peine plus de 1 %. Et un montant ridicule par rapport au déficit du budget.

Si l'on reprend les chiffres de Piketty *et al* publiés sur le site [www.revolution-fiscale.fr](http://www.revolution-fiscale.fr), on retrouve le même phénomène : les courbes 2, 3 et 4 (ci-contre) sont directement reprises des tableaux publiés dans l'annexe<sup>8</sup>. Chaque courbe représente la fraction de revenus prélevée sur chacune des tranches de la population, hiérarchisée en fonction de revenus croissants, en la décomposant en déciles et même en centiles (centième partie de la population).

■ La courbe 1 correspond au tableau STI5 publié par Thomas Piketty (impositions du revenu primaire de 20 millions de Français excluant les personnes âgées de plus de 65 ans et les chômeurs) et est au cœur de son manifeste pour une révolution fiscale.

■ La courbe 2 tirée du tableau STI3 donne la répartition des prélèvements mais pour la totalité des Français majeurs.

■ La courbe 3 tirée du tableau STI7 couvre la même population, mais donne les prélèvements sur les revenus dits secondaires, c'est-à-dire après redistribution (prélèvements sociaux sur les hauts revenus, revenus sociaux comme RSA, indemnités chômage pour les bas revenus).

■ La courbe 4 est la courbe 3 corrigée des bénéfices non distribués des sociétés comptées par Thomas Piketty, comme si les actionnaires s'étaient enrichis avec ces bénéfices non distribués alors que la valeur des actions a baissé depuis dix ans.

Ne pas tenir compte des chômeurs ou des plus de 65 ans, ni de la redistribution, était nécessaire

pour arriver à ce que le taux de prélèvement du bout à gauche de la courbe 1, soit plus haut que le bout à droite et que T. Piketty puisse se lamenter que les prélèvements sur M<sup>me</sup> Bettencourt soient plus faibles que sur un chômeur, même si ni l'un ni l'autre ne sont sur cette courbe.

Mais c'était pousser le bouchon un peu loin... Les courbes 3 ou 4 donnent une vue plus sincère des prélèvements en fonction des revenus.

Si l'on calcule les prélèvements qu'il aurait fallu faire pour que la courbe des prélèvements reste plate jusqu'au bout, on tombe sur un chiffre inférieur au milliard d'euros, alors que le dernier centile paie déjà 86 milliards de prélèvements. (cf. graphique 2).

Et il n'y a cette chute sur l'extrémité du graphique que parce que les échelles ont été dilatées et que le dernier centile (1 % des Français) tient autant de place que la moitié de la population. Sans cet artifice, la courbe des prélèvements suivant le tableau STI7 de Thomas Piketty (courbe 3) se présente comme suit (cf. graphique 3).

On retrouve ce que le Conseil des prélèvements obligatoires avait constaté pour l'impôt sur le revenu, soit une très grande progressivité (page 222) (cf. graphique 4).

### Les inégalités ou comment modifier les variables du calcul

En France, la moitié des ménages ne paie pas l'impôt sur le revenu et les 10 % de foyers les plus aisés en paient 72 %. On mesure dès lors la difficulté pour les adversaires des inégalités pour démontrer leur propos, sauf à grossir les écarts et modifier des variables apparemment claires : **poinds de la fiscalité = montant de l'impôt/montant du revenu**, c'est-à-dire transformer les définitions de l'impôt et du revenu dans un sens favorable à la thèse soutenue.

Pour le **montant de l'impôt**, la première modification consiste à s'écarter de la fiscalité stricte et de prendre en compte tous les prélèvements obligatoires. La seconde est de considérer les niches fiscales comme des cadeaux purs et simples faits par l'État aux contribuables.

Pour le **montant des revenus**, la première modification consiste à inclure dans le revenu des ménages certains revenus fictifs, principalement les loyers

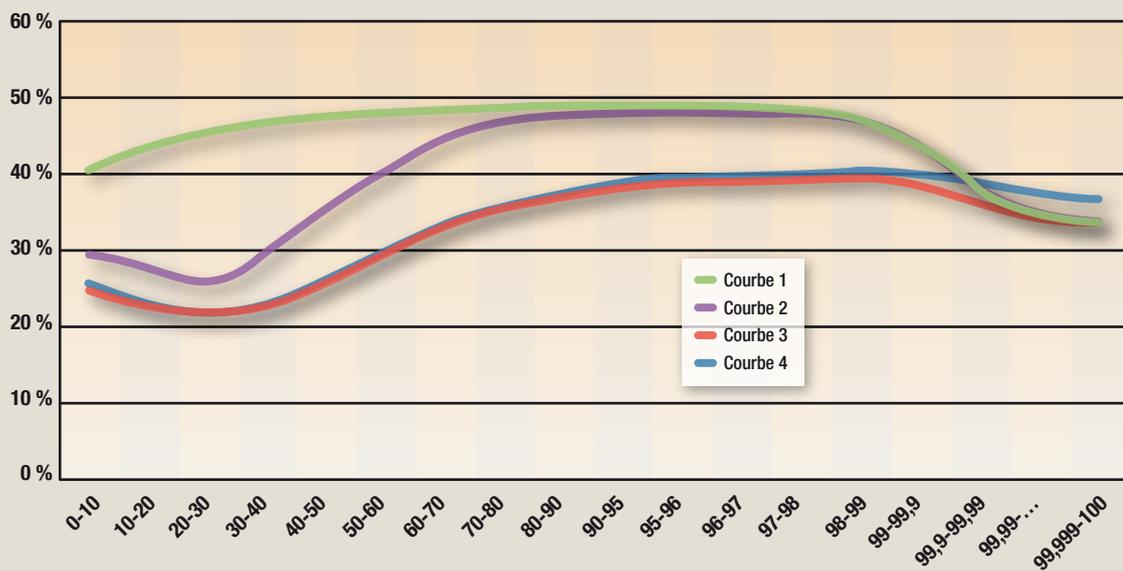
Suite page 16 ►

<sup>7</sup>  $(20,5\% - 17,5\%) / 17,5 \times 1,94 + (20,5 - 15) / 15 \times 0,448 = 0,496$

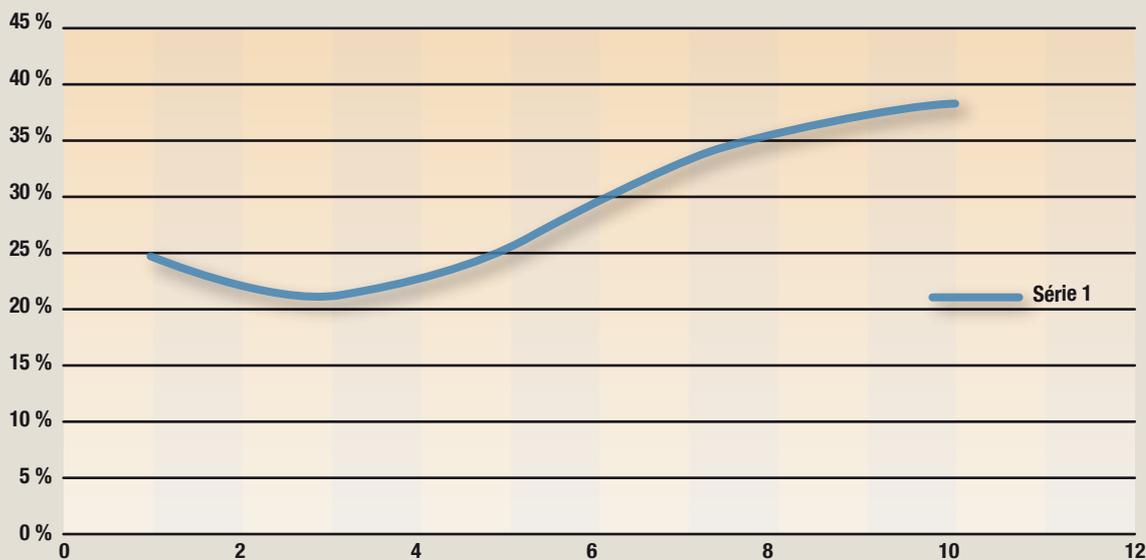
<sup>8</sup> « Programme et fichiers », sous « Simulations tous impôts ».

En France, la moitié des ménages ne paie pas l'impôt sur le revenu et les 10 % de foyers les plus aisés en paient 72 %. On mesure dès lors la difficulté pour les adversaires des inégalités pour démontrer leur propos.

Graphique 2

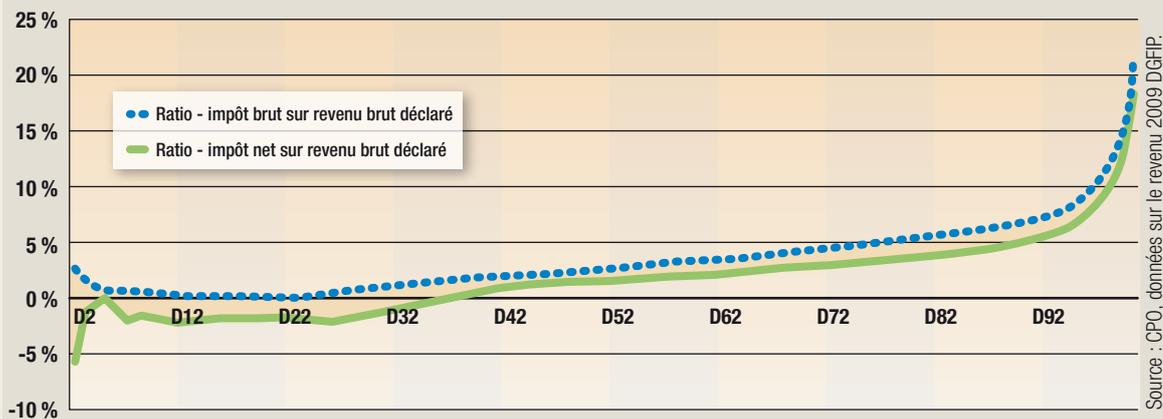


Graphique 3



Graphique 4

Taux moyen de prélèvement sur le revenu brut fiscal déclaré par centile de revenu



Source : CPO, données sur le revenu 2009 DGFIP.

Lecture du graphique : les ménages ayant été classés, en abscisses, par centile de revenu croissant, la courbe en pontillés bleus représente le taux de prélèvement sur le revenu brut déclaré avant réductions et crédits d'impôt. La courbe en vert représente le taux de prélèvement sur le revenu brut déclaré après réductions et crédits d'impôt.

Suite de la page 14 ►

16

fictifs des propriétaires occupant leur logement. La seconde est de prendre en compte les revenus bruts et non plus nets, notamment pour les revenus des actions et les revenus locatifs.

Des modifications qui ne sont pas sans conséquence et qui ont des implications que l'auteur et ses soutiens ont largement passées sous silence.

### Pendre en compte toutes les cotisations sociales

Ainsi, pour calculer le montant de l'impôt selon le niveau de revenu, le rapport inclut, en plus de l'impôt sur le revenu, de l'ISF et de la TVA, la totalité des charges sociales, que celles-ci financent des prélèvements de solidarité (ex. : famille) ou des prélèvements assurantiels (ex. : chômage, retraite). **Cette hypothèse a un impact important sur la principale conclusion du modèle (« les riches paient moins d'impôts que les autres »).** Le taux de cotisation retraite du secteur

privé est par exemple de 25 % du salaire brut, plafonnés de façon différente selon les caisses. Un prélèvement très élevé que ne supportent naturellement pas les revenus du capital ni certains très hauts revenus dont les bénéficiaires financent eux-mêmes leur retraite en investissant

dans l'immobilier ou dans des actions d'entreprises. Ces mêmes contribuables ne cotisent pas à l'assurance-chômage sur toute une partie de leurs revenus puisqu'ils ne perçoivent pas d'indemnité chômage quand ils n'ont plus d'emploi. Il est à noter que les fonctionnaires et salariés des entreprises publiques (SNCF, EDF, GDF, RATP...) sont largement exonérés de cotisation chômage, indiquant bien qu'il s'agit d'une assurance et non pas d'un impôt.

Thomas Piketty montre très bien dans son ouvrage<sup>9</sup> l'importance des deux cotisations chômage et retraite dans le total des prélèvements obligatoires ainsi que l'effondrement logique de leur contribution pour les 2 % de ménages disposant de revenus les plus élevés.

### L'impôt-risque

Mais il est un concept que ni les fonctionnaires du Conseil des prélèvements obligatoires ni Thomas Piketty n'ont voulu aborder, et pour cause, dans leurs calculs de prélèvements et que l'on pourrait appeler l'impôt-risque. L'impôt-risque, c'est ce que les riches paient en patrimoine perdu parce qu'ils osent investir dans des entreprises. Ces pertes ne peuvent être déduites de leurs revenus et donc contribuer à réduire leurs impôts que si les contribuables font des plus-values. Malheureusement, ceux qui perdent ne sont pas forcément ceux qui gagnent.

Une première évaluation de ces pertes peut être faite à travers les synthèses données par la DGFIP des déclarations d'impôt<sup>10</sup>. Sur 5 ans (2004 à 2008), les plus-values ont représenté un total de 61,3 milliards d'euros et les moins-values (pertes) 8,6 milliards d'euros. Les plus-values sont le solde des plus-values et moins-values enregistrées pour une année, généralement par les organismes financiers de gestion, diminués des pertes reportables. Les pertes sont celles qui ont été déclarées au titre de l'année en cours, non déductibles, et qui peuvent être reportables, mais pas au titre de l'année en cours où les pertes reportables ont déjà été déduites ; on peut donc considérer que, calculées sur plusieurs années, sauf à les déduire deux fois, les pertes indiquées par la DGFIP (case VH) représentent le montant des pertes qui ne seront jamais déduites des revenus et dont l'impact est supporté de plein fouet par le contribuable.

C'est donc un prélèvement supplémentaire annuel d'environ 1,7 milliard d'euros que les propriétaires de titres mobiliers supportent sans compensation fiscale, dont on sait par les études sur le patrimoine financier (citées par T. Piketty) que la moitié en est supportée par le dernier centile.

**Il est un concept que ni les fonctionnaires du CPO ni T. Piketty n'ont voulu aborder dans leurs calculs et que l'on pourrait appeler l'impôt-risque.**

La sous-taxation de 460 millions détectée par le microscope du CPO est donc largement épongée par cet impôt-risque.

On peut aussi faire le calcul d'une autre manière : les 61,3 milliards de plus-values ont payé un impôt d'environ 31 % auquel il faut ajouter environ 14 % de pertes (8,6/61,3), soit au total 45 %, ce qui est largement au-dessus du taux maximum de 40 % calculé par Thomas Piketty.

De plus, il est vraisemblable que les pertes mobilières réelles sont plus élevées car toutes ne figurent pas forcément sur les déclarations d'impôt. Les pertes en capitaux propres enregistrées par les entreprises françaises à l'occasion d'un dépôt de bilan sont en effet de l'ordre de 30 à 40 milliards par an. On a du mal à croire que ces pertes sont compensées par des plus-values ou se retrouvent dans le seul 1,7 milliard d'euros de pertes non récupérées.

Il est vraisemblable – et nous en connaissons – que beaucoup de petits entrepreneurs qui ont mis tous leurs moyens financiers dans leur entreprise et qui sont conduits à déposer leur bilan n'ont pas de plus-values mobilières sur lesquelles fiscalement compenser leurs pertes et donc ne les déclarent pas. Combien sont-ils ? Combien perdent-ils ? Combien figurent dans le centile des plus hauts revenus (ce qui représente déjà 500 000 Français) ?

<sup>9</sup> Voir graphique page 120.

<sup>10</sup> Les lignes VG et VH des plus-values mobilières et pertes mobilières.

## Les créateurs de chômage

Ce qui est extrêmement troublant c'est que lorsqu'on se penche sur la comptabilité nationale française, les besoins de financement non satisfaits des entreprises non financières représentent depuis plusieurs années des montants de l'ordre de 50 milliards d'euros par an alors qu'au contraire, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont un excédent.

Ceci rejoint une observation que nous avons déjà formulée : l'autofinancement des entreprises françaises est tombé à la moitié de l'autofinancement des entreprises anglaises ou allemandes. Or l'auto-

financement est ce qui permet à nos entreprises d'investir, et l'insuffisance de nos moyens de financement signifie que nos entreprises doivent s'endetter ce qui les rend plus fragiles.

Se pencher avec un microscope sur des inégalités qui s'inversent si l'on prend en compte l'impôt-risque peut-il vraiment permettre de résoudre les problèmes de la société française ? Ou doit-on, au contraire, se demander comment alléger la fiscalité de ceux qui investissent dans l'avenir de notre pays et ses entreprises pour les pousser à investir beaucoup plus ?

## 2 La chasse aux millionnaires

La chasse aux millionnaires est devenue une riche veine pour certains médias, preuve supplémentaire que la jalousie paie. Une couverture typique est celle d'*Alternatives économiques* de mai 2010 où l'on voit un petit personnage, club de golf à la main et toutes dents dehors, porté sur un plateau par une foule d'ouvriers (chemises à carreaux), d'immigrés (toisons noires, peaux colorées) et de messieurs-tout-le-monde en vestes avec, en titre : « *Pourquoi les riches doivent gagner moins* ». Et au sein du journal, l'inévitable dossier sur des « *riches de plus en plus riches* ». Il faut concentrer l'attention, comme l'ont fait les gourous de l'égalitarisme, en pointant un microscope sur le 1 % le plus riche, en faisant souvent la confusion entre le centile dont les revenus sont les plus élevés et ceux dont le patrimoine s'exprime en millions ou même en milliards.

Mais ces attaques grossières font perdre de vue que nous avons en effet un problème de millionnaires : nous commençons sérieusement à en manquer et, de même qu'il n'y aurait pas eu de Renaissance italienne sans l'immense fortune des Médicis de Florence, de même, sans assez de millionnaires, non seulement nos industries de luxe commencent

à souffrir mais aussi les créations d'entreprises, le financement de nos PME et TPE. Car, comme le rappelle de façon très appropriée T. Piketty, le premier centile est celui qui a la moitié des revenus financiers (et donc finance les investissements soit directement soit à travers des banques ou autres sociétés de gestion). L'Occident est actuellement soumis à une attaque géante des pays en voie de développement qui déversent comme ils ne l'ont jamais fait dans le passé d'énormes quantités de produits de consommation à bas prix sur nos marchés, éliminant des pans d'industrie entiers depuis les fabricants de chaussures au Portugal, en passant bien sûr par le textile et maintenant les TGV et les machines-outils.

L'Occident ne peut s'en sortir qu'en inventant des produits et des services qui n'existent pas encore ou ne sont pas encore à la portée technique des pays en voie de développement, plus seulement la Chine ou l'Inde, mais le Vietnam, l'Indonésie, etc. Cela entraîne d'énormes besoins de financement car il faut reconvertir des entreprises et surtout en créer de nouvelles.

À côté de la quantité, la qualité de nos millionnaires est aussi un souci majeur.

**Mais ces attaques grossières font perdre de vue que nous avons en effet un problème de millionnaires : nous commençons sérieusement à en manquer et, sans assez de millionnaires, non seulement nos industries de luxe commencent à souffrir mais aussi les créations d'entreprises, le financement de nos PME et TPE.**

### Le manque de millionnaires

Un rapport du Crédit Suisse d'octobre 2010 intitulé « Global Wealth Report » a été abondamment cité dernièrement car il fait état de 2,2 millions de millionnaires en dollars en France, plaçant la France en troisième position derrière les États-Unis et le Japon. Mais il semble bien que cette étude soit biaisée. Comment expliquer en effet qu'il y ait aujourd'hui 562 000 déclarations ISF (qui commence à 750 000 euros de patrimoine, soit environ un million de dollars) si la France comptait vraiment 2,2 millions de millionnaires en dollars ?

La statistique suivante établie par CapGemini et Merrill Lynch en 2010 (*World Wealth Report*) donne le nombre de millionnaires en dollars pour différents pays (en excluant la résidence principale) et évalue le nombre de millionnaires en France à 383 000.

L'Allemagne et la Grande-Bretagne se sortent plutôt bien de cette compétition comme le montrent les chiffres suivants :

1	 États-Unis	2 886 200
2	 Japon	1 650 000
3	 Allemagne	861 500
4	 Chine	477 400
5	 Royaume-Uni	448 100
6	 France	383 000
7	 Canada	251 300
8	 Suisse	222 000

À voir ces chiffres, nous avons pris un retard important car nous sommes dans le rapport 1 à 7,5 avec les États-Unis alors que nos populations sont dans le rapport 1 à 5. Nous sommes tombés en dessous du Royaume-Uni, alors que nos populations sont les mêmes et que le Royaume-Uni est supposé avoir été plus atteint que nous par la crise financière. Et nous ne sommes même pas au double de la petite Suisse, ce qui est cohérent avec le fait que nous avons disparu dans des domaines clés comme la machine-outil où les fabrications suisses sont dix fois plus importantes que les nôtres (ce qui rend un peu ridicules tous les discours sur la ré-industrialisation)<sup>11</sup>.

Et surtout, nous sommes tombés très en dessous de la moitié de l'Allemagne alors que nos populations sont dans le rapport de 60 millions à 80 millions. Il serait peut-être temps de s'interroger pour comprendre comment des gens aussi intelligents que les Français en sont arrivés là. Il faut peut-être envier les millionnaires, mais ils sont une bonne mesure de l'efficacité d'une nation et de la santé d'une société.

### Bannir les millionnaires : un discours hors d'âge

#### Country Comparison

Charitable giving for selected nations as a percentage of gross domestic product



Note : Based on survey date from 2003-05, except the Netherlands (2001) and New Zealand (2000)

Source : Charities Aid Foundation

Dans le discours des chantres de l'égalitarisme, la part prise dans le PIB ou toute autre mesure de la production nationale par le plus haut centile se situe dans une perspective où le PIB produit est fixe et où la part du dernier centile apparaît comme un transfert du pauvre vers le riche. Mais en réalité, ce centile n'a pas prélevé sa fraction aux dépens des plus bas revenus, il l'a créée et en a même fait profiter les plus pauvres.

Ce discours est encouragé par les excès qui ont marqué le monde bancaire dans les dernières années, où les dirigeants de banque et même leurs *brokers* ne paraissent pas avoir créé l'argent qu'ils ont gagné mais l'ont pris sur l'économie réelle à travers la spéculation.

### La qualité des millionnaires français

Il y a une part de vérité dans la critique précédente; on peut se demander en effet ce qu'a apporté à l'économie mondiale Georges Soros qui a fait sa fortune en spéculant sur les monnaies. Mais, heureusement pour l'Amérique, la plus grande partie de leurs grandes fortunes est plus associée à des innovations qui ont rendu service au monde entier, comme celles de Steve Jobs d'Apple ou de Bill Gates de Microsoft, qu'à la spéculation.

Une mesure du succès américain est le nombre de

<sup>11</sup> Voir le dossier paru dans *Commentaires* n° 131 de septembre 2010, « Peut-on ré-industrialiser la France ? ».

Le nombre de fondations d'utilité publique est de **600 en France contre 1,4 million aux USA** alors que ce statut est indispensable, à travers les legs, pour développer des institutions lourdes comme des cliniques ou des musées qui demandent du capital.

fortunes qui sont de la « *new money* », qui ont été créées du vivant de leurs créateurs, alors que la « *old money* » est celle acquise par héritage. Il est symptomatique que la « *new money* » représente les deux tiers des fortunes américaines contre un tiers seulement en France. Ceci ne signifie pas que les fortunes « *old money* » soient à dénigrer, mais simplement que nous ne fabriquons pas assez d'opportunités pour que la « *new money* » puisse se développer. Cela signifie aussi que l'exemple des difficultés rencontrées par la « *old money* » pour développer les entreprises dont ils ont hérité ou même simplement les conserver n'est pas fait pour encourager l'émergence de la « *new money* ».

On peut certes attaquer les riches fortunes françaises pour leur maigre mécénat. Dans une échelle dressée en 2007 par le *Wall Street Journal*, la France est en bas de l'échelle. Les Français donneraient environ 2,7 milliards d'euros par an contre 310 milliards de dollars par les Américains.

*Challenges* mentionnait récemment le peu d'écho

qu'avait reçu à Paris l'appel de Bill Gates à rejoindre le cercle des riches qui donnent la moitié de leur fortune à du mécénat. Mais la plupart des fortunes françaises sont d'abord occupées à éviter que leurs entreprises ne tombent entre des mains étrangères à l'occasion d'une succession, grâce à cette invention si franco-marxiste qu'est l'ISF.

Et ce serait oublier que la bureaucratie française a tout fait pour éviter que le secteur privé, et notamment les riches, vienne s'occuper du secteur public, vienne faire concurrence aux hôpitaux publics, aux musées, aux universités. Le nombre de fondations d'utilité publique est de 600 en France contre 1,4 million aux USA alors que ce statut est indispensable, à travers les legs, pour développer des institutions lourdes comme des cliniques ou des musées qui demandent du capital. Ce que la bureaucratie a autorisé, ce sont les associations, mais qui n'ont pas la possibilité de recevoir des legs et ne peuvent lui faire concurrence.

### 3 ■ La lutte contre les inégalités est-elle le véritable enjeu pour réduire le chômage ?

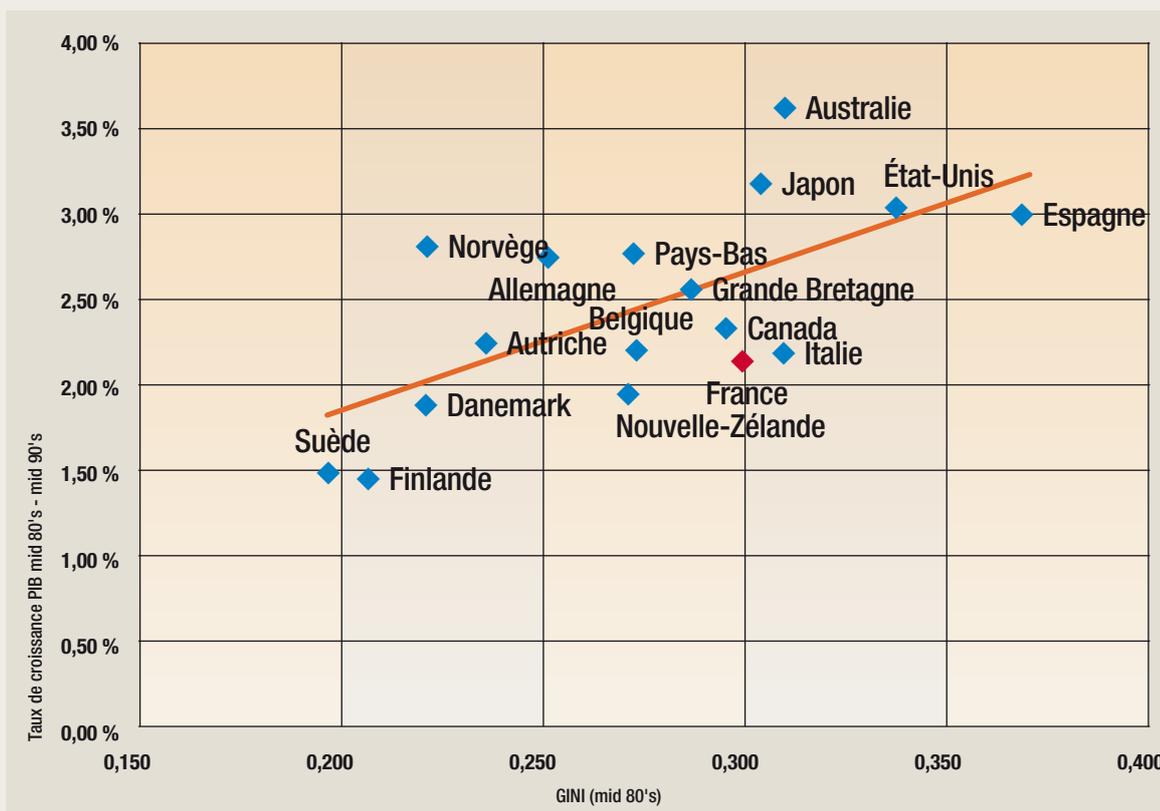
L'inégalité est présentée comme une tare qu'il faudrait éliminer, l'accroissement des inégalités comme l'injure suprême, le péché capital qu'il faut éradiquer. Et si certains s'en sont fait une spécialité non sans arrière-pensées politiques, on peut pourtant se poser la question suivante : « Et si plus grandes étaient les inégalités au sein d'une société, plus prospère, plus dynamique, plus heureuse était la population ? » Cette affirmation *a priori* surprenante a fait l'objet de recherches récentes qui donnent quelques arguments à cette hypothèse. Une enquête réalisée par la Fondation iFRAP montre qu'il existe un lien positif entre l'indice de Gini d'un pays et la croissance de ce pays dans les 10 ans qui suivent. Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée. Il est obligatoirement compris entre 0 et 1. L'in-

dice 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et l'indice 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). En France, le coefficient de Gini est passé de 0,31 dans les années 1980 à 0,28 après les années 1990 et s'est stabilisé (OCDE).

Ainsi, la relation existant entre l'indice de Gini mesuré au milieu des années 1980 pour 17 pays membres de l'OCDE<sup>12</sup> et la croissance moyenne annuelle de ces pays lors des 10 années suivantes est représentée dans le graphique page suivante. En d'autres termes, un pays ayant un indice de Gini de base élevé aura une probabilité plus forte d'avoir une croissance soutenue qu'un pays ayant un indice de Gini de base faible. Des résultats qui s'expliquent : une étude menée en 2008 par James K. Galbraith et J. Travis Hale<sup>13</sup> sur l'évolution des inégalités aux États-Unis montre

<sup>12</sup> Australie, Autriche, Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède.

<sup>13</sup> However, a study by University of Texas economists James K. Galbraith and Travis Hale found that most of the gains enjoyed by the top 1 % came from a small number of counties, rather than a national trend. Almost all of the richest 1 %'s gains occurred in the economic hotbeds of Silicon Valley and New York City. If the top four counties in those regions are removed, there is almost no trend towards income inequality in the US in recent decades. On this basis, the researchers ascribe the recent growth in income inequality to the growth of information technology. Galbraith, James K. and J. Travis Hale (2008), « Wage and Income Inequality in the United States ».



que la croissance des revenus de 5 comtés (sur 3 150) – New York (Manhattan), Santa Clara, San Francisco, San Mateo et King County – permet d’expliquer une très grande part de l’évolution des quelques inégalités apparues à la fin des années 1990 aux États-Unis. Or, ces comtés sont précisément ceux où viennent s’ancrent les entrepreneurs attirés par le capital-risque qui ont fait la récente fortune de l’Amérique : Zuckerberg (Facebook), Brin et Page (Google), Ballmer et Allen (Microsoft)...

Ceci signifierait qu’un Gini fort, ou l’accroissement du Gini, serait simplement la traduction d’un très fort entrepreneuriat qui crée d’énormes fortunes et entraîne avec lui l’enrichissement du reste de la population. Rappelons que Microsoft, de même que Google, a fait environ 10 000 millionnaires et, en même temps, a apporté à l’ensemble de l’Amérique des outils qui permettent à la nation d’être beaucoup plus productive. C’est ce qui manque en France. Parce que nous

n’avons pas assez d’entrepreneurs, nous ne créons pas assez de nouveaux riches et le Gini reste bas. Ce décalage se reflète dans le pourcentage de nouveaux riches dans les 25 plus grandes fortunes en France et aux États-Unis<sup>14</sup>. En effet, alors que les nouveaux riches représentent 76 % des 25 plus grandes fortunes aux États-Unis, ils ne représentent que 36 % en France. Notons de même que les nouveaux riches américains ont une richesse moyenne bien supérieure aux nouveaux riches français (14 milliards d’euros aux États-Unis contre 7 milliards d’euros en France). Ceci s’est traduit d’ailleurs par la chute incessante du coefficient de Gini – qui mesure le degré d’inégalité – et la France a maintenant l’un des plus bas coefficients de Gini d’Europe. **La lutte contre les inégalités serait-elle seulement l’art de mieux répartir la pauvreté ?**

Ces différents éléments tendent tous à démontrer qu’à l’inverse des discours actuels, il nous faut plus de riches.

<sup>14</sup> Source : France – Challenges (www.challenges.fr) ; États-Unis – Forbes (www.forbes.com).

**Alors que les nouveaux riches représentent 76 % des 25 plus grandes fortunes aux États-Unis, ils ne représentent que 36 % en France. Notons de même que les nouveaux riches américains ont une richesse moyenne bien supérieure aux nouveaux riches français.**

## 4 La désinformation statistique sur les inégalités aux États-Unis

Thomas Piketty n'est pas un nouveau venu dans la chanson des inégalités fiscales. Avec Emmanuel Saez<sup>15</sup>, T. Piketty est devenu célèbre dans les milieux de gauche en publiant en 2003 « *Income inequality in the United States 1913-1998* » dans le *Quarterly Journal of Economics* où ils prétendent démontrer, à partir des déclarations d'impôt, que les inégalités de revenu ont crû aux USA, que le 1 % des Américains ayant le revenu le plus élevé – encore le centile ! – avaient vu leur revenu croître plus vite que le reste de la population. Mais qui va passer des heures à aller rechercher comment les calculs ont été faits ?

La désinformation statistique est une excellente méthode de conditionnement de l'opinion d'autant que, l'idéologie aidant, tous ceux qui sont *a priori* convaincus que le monde est inégal et qu'il faut corriger ces inégalités, vont applaudir sans vérifier. En calculant les revenus à partir des déclarations fiscales, ils ont laissé de côté les transferts sociaux qui aux USA sont considérables et au moins égaux sinon plus élevés qu'en France. Ils ont également négligé le fait que les inégalités les plus importantes sont liées à l'âge. En effet, la pauvreté n'est pas un phénomène qui s'attache à une classe comme Marx nous l'a expliqué. C'est un phénomène transitoire, la plupart des Américains commençant à la sortie de l'école ou même de l'université avec des bas revenus mais qui augmentent au fur et à mesure de la prise d'expérience et de responsabilités. C'est que dans une civilisation où la force musculaire n'est plus le facteur majeur pour obtenir un revenu mais l'expérience et donc l'âge, les plus pauvres sont généralement les plus jeunes et les plus riches les plus âgés. D'autres facteurs encore plus importants ont été négligés par Piketty et Saez : ce sont ceux liés à l'évolution des dispositifs fiscaux et de l'épargne américaine. Ainsi, la série statistique utilisée pour parvenir à ces conclusions est celle des revenus déclarés à l'IRS, l'équivalent de notre DGFIP. Cette série est considérablement biaisée par divers facteurs, et notamment par les réformes fiscales importantes intervenues au cours des années 1980 et 1990. Les résultats ne sont donc pas dus à un véritable accroissement des inégalités mais à des erreurs méthodologiques. Les changements dans les taux d'imposition et dans la législation fiscale ont des effets importants sur le montant des revenus déclarés.

### Les revenus des particuliers se substituent aux revenus des entreprises

Aux États-Unis, la législation permet aux sociétés de choisir le régime suivant lequel elles souhaitent être imposées. Les sociétés les plus usuelles, appelées les C-Corporations, sont taxées sur leurs profits au taux

d'imposition sur les sociétés. À l'inverse, les profits des S-Corporations, une autre forme juridique introduite en 1958, sont directement taxés au niveau des actionnaires, au taux de l'impôt sur le revenu. Le taux d'imposition sur le revenu de la tranche marginale la plus élevée est passé de 70 % en 1979 à 28 % en 1986. Durant cette période, le taux de l'impôt sur les sociétés restait inchangé à 46 %. Ce changement de fiscalité majeur a créé un avantage considérable en faveur des actionnaires des S-Corporations. C'est pourquoi cette forme juridique s'est allègrement développée à partir de 1986. Une part importante des revenus, auparavant déclarés par les entreprises, apparaît ainsi sur la déclaration d'impôt des particuliers après la réforme fiscale de 1986. Les statistiques de l'impôt pour les plus hauts revenus se sont donc gonflées à partir de cette date. Ce seul facteur a compté pour la moitié de l'accroissement apparent de la part des revenus des 1 % les mieux payés dans le revenu total.

### Les bonus se substituent aux stock-options

De 1979 à 1986, la forte taxation des revenus incitait les managers à négocier une part de leur rémunération sous forme de stock-options, taxées sous le régime plus favorable des plus-values à long terme. À partir de 1986, ils préfèrent se voir attribuer des stock-options ou bonus, imposés comme des salaires lorsqu'ils sont réalisés. Ce changement explique un autre effet de substitution, des revenus du capital au profit des revenus du travail.

### Les revenus déclarés dépendent fortement du taux d'imposition

Le report des bénéfices des sociétés et des gains en capital vers l'impôt sur le revenu ne sont qu'une manifestation partielle d'un phénomène beaucoup plus large, appelé « élasticité du revenu imposable ». Une baisse du taux d'imposition marginal a des conséquences variées. Elle peut inciter des personnes fortement qualifiées à travailler plus dur et plus tard ou à entreprendre, faire sortir certains travailleurs au noir de la clandestinité ou encore encourager les investisseurs à détenir plus d'actions et moins de bons du Trésor exonérés d'impôts. Aussi, les contribuables sont-ils moins incités à trouver des mécanismes d'ajustement, de déduction ou même d'évasion. C'est pourquoi une forte baisse du taux d'imposition entraîne mécaniquement une augmentation des revenus déclarés.

Plus d'une douzaine d'études<sup>16</sup> montrent que les revenus déclarés par ceux qui appartiennent à la tranche d'imposition la plus haute sont extrêmement sensibles aux changements de taux. Piketty et Saez montrent dans leur étude que les plus hauts revenus ont fortement augmenté aux États-Unis alors

<sup>15</sup> Pour avoir une idée de la façon dont procédent ces économistes, il suffit d'aller sur le site [www.revolution-fiscale.fr](http://www.revolution-fiscale.fr) où sont présentées les sources de l'étude et visiter l'annexe technique « Programmes et fichiers » où, page 55, il est indiqué qu'en France le maximum de la courbe de Laffer est à 77 %. La courbe de Laffer est cette courbe qui donne le rendement des impôts en fonction du taux d'imposition. Ce chiffre de 77 % s'appuie sur un travail d'Emmanuel Saez où ce dernier a développé un modèle de taxation puis l'a numérisé, a donné des valeurs à ses paramètres en utilisant les salaires déclarés dans les déclarations de revenus aux USA en 1992 et 1993. Il développe une formule que T. Piketty a utilisée pour calculer son maximum de Laffer. Le seul problème est que le travail de Saez vise les hauts revenus, notamment au-delà du million de dollar et qu'il est clair qu'au-delà de ce niveau, les salaires deviennent un très mauvais indice des revenus, les revenus notamment mobiliers devenant prépondérants.

<sup>16</sup> Wojciech Kopczuk, *Tax Bases, Tax Rates and the Elasticity of Reported Income* ; Jon Gruber et Emmanuel Saez, *The Elasticity of Taxable Income : Evidence and Implication*.

qu'ils sont restés relativement stables en Europe ou au Japon. Compte tenu de l'élasticité du revenu imposable au taux d'imposition, l'explication est très simple : en quelques années, les États-Unis ont divisé leur taux d'imposition marginal par deux. Pendant que la progressivité de l'impôt diminuait aux États-Unis, elle augmentait légèrement en France. Par conséquent, ne nous méprenons pas : les plus favorisés déclarent plus de revenus simplement parce qu'ils sont moins pénalisés de le faire. Cela montre uniquement comment ils réagissent aux variations de fiscalité, et pas combien ils gagnent effectivement.

### Au dénominateur : une sous-estimation du revenu total

Tous les revenus des foyers fiscaux ne sont pas pris en compte dans l'étude, puisqu'elle est basée sur les déclarations faites au fisc. D'abord, les aides sociales aux plus défavorisés ne sont pas comptabilisées. Elles représentaient 8,5 % des revenus disponibles en 1970 et ont fortement augmenté pour atteindre 14,5 % en 2005. D'autre part, les revenus de l'épargne (intérêts et dividendes) du plus grand nombre d'Américains sont logés dans des niches fiscales (plan de retraite, plan d'épargne pour l'université, titres de dette des collectivités locales...). À ce titre, ils ne sont pas comptabilisés par l'IRS comme des revenus. Pourtant, ils constituent bien l'essentiel des revenus du capital touchés par le plus grand nombre. Ignorer ces deux aspects revient en fait à surestimer la part des plus hautes rémunérations et à exagérer leur augmentation. Le même truc a été utilisé dans l'ouvrage *Pour une révolution fiscale*.

### Tendance des revenus depuis 1989

En effectuant les corrections ci-dessus, on trouve que la part des revenus des 1 % les mieux payés est restée parfaitement stable entre 1988 et 2003 à environ 9 %. La part des 5 % les mieux payés reste, quant à elle, stable autour de 20 %. En fait, si l'étude de Piketty et Saez démontrait effectivement une augmentation continue de la part des hauts revenus sur longue période, alors toutes les autres estimations, y compris celles du *Federal Reserve Board*<sup>17</sup>, seraient fausses. Une étude de 2004 montre en effet que les revenus des plus riches et des moins favorisés ont augmenté dans les mêmes proportions depuis 1989.

### Évolution des revenus aux États-Unis (1989-2004)

Centile de revenu	Évolution 1989-2004
0 à 20	+21,0 %
20 à 40	+19,9 %
40 à 60	+12,8 %
60 à 80	+14 %
80 à 90	+20 %
90 à 100	+20,7 %

Source : Federal Reserve Board, « Survey of Consumer Finances ».

### Les inégalités ont tendance à diminuer aux États-Unis

Le *Census Bureau*<sup>18</sup> a calculé, après impôts et après transferts, une réduction des inégalités entre 1986 et 2003. En outre, une étude publiée par le *US Bureau of Labor Statistics*<sup>19</sup> en 2005 montre que le coefficient de Gini mesurant les inégalités de consommation entre 1986 et 2001 a également baissé. En d'autres termes, les inégalités de revenu et de niveau de vie ont diminué aux États-Unis entre 1986 et 2003.

### Mesure des inégalités par le coefficient de Gini

Coefficient de Gini	1986	1993	2003
Revenu	0,409	0,398	0,394
Consommation	0,283	0,294	0,280 (chiffre 2001)

Source : Census Bureau et US Bureau of Labor Statistics.

L'étude de Piketty et Saez porte sur les revenus avant impôts et avant transferts sociaux. Il est donc particulièrement curieux qu'elle appelle à plus de redistribution. Mais il n'y a aujourd'hui absolument aucune preuve sérieuse qui montre un accroissement de ces inégalités. Le nombre d'Américains vivant sous le seuil de pauvreté est en recul constant (12 % en 2005 contre 15 % en 1990 et 20 % en 1960). Au bout de 24 mois, la probabilité pour qu'une personne vivant sous le seuil de pauvreté ait quitté sa situation précaire dépasse les 80 %<sup>20</sup>. De la même manière, ceux qui gagnent le plus ne sont pas les mêmes d'une année sur l'autre. Aux États-Unis, on peut être pauvre aujourd'hui et riche demain car l'ascenseur social n'y est pas en panne.

### Conclusion

Confrontée à l'une des crises économiques les plus graves de son histoire, la France a autre chose à faire que des batailles picrocholines sur des égalités fiscales microscopiques, qui n'existent que parce que les gourous qui vivent de leurs célébrations ont omis les prélèvements qui détruiraient leurs thèses. S'il y a une réforme fiscale à faire en 2012, c'est celle qui répond à la question centrale qu'évite notre pays : l'arrêt de la création d'emplois par nos entreprises. Elle crée la pire des inégalités, celle du chômage : trois fois moins de créations d'entreprises avec salariés que les Allemands, dix fois moins d'emplois créés par nos entreprises les plus dynamiques que par leurs homologues britanniques, un emploi marchand qui plafonne et n'est plus capable d'absorber l'augmentation de la population active. Remettre l'entreprise au cœur de notre société, voici la réforme essentielle à faire.

**Plutôt que de chercher à la loupe des inégalités là où il n'y en a pas, pourquoi ne pas travailler à faire de la France un pays de riches plutôt qu'un pays de frustrés ?**

<sup>17</sup> Conseil des gouverneurs de la Banque centrale américaine.

<sup>18</sup> Agence chargée du recensement aux États-Unis. Elle est également en charge de statistiques économiques et démographiques.

<sup>19</sup> Principale agence de statistiques nationales aux États-Unis. Elle est indépendante et fournit notamment des études sur l'économie et le travail.

<sup>20</sup> Source : Census Bureau, « *Measuring the duration of poverty spells* ».